

Avesnes-le-Comte

ACTUALITES
Octobre 2019



BIB en FÊTE
OCTOBRE 2019
en partenariat avec les Campagnes de l'Artois



Ville jumelée avec Livernon



Informations pratiques

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi mardi jeudi de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Samedi de 9h00 à 12h00

03.21.60.67.00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 14h00 à 17h30

Mercredi : de 09h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

Samedi : de 14h00 à 17h30

03.21.58.04.98

PERMANENCES :

M. le Maire reçoit les lundis de 10h à 12h
sur rendez-vous les autres jours

Martial LAPOTRE, 1er adjoint reçoit le
mercredi de 17h15 à 19h15

Manuella GOMES, 2ème adjointe
reçoit le samedi de 10h00 à 12h00

03.21.60.67.00

Recherches généalogiques

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 14h à 17h

Bibliothèque André Biguet

Conciliateur de justice :

Monsieur Hubert VICTOR, conciliateur de
justice vous reçoit sur rendez-vous chaque
3ème mardi du mois de 14h à 16h30 en
mairie. 06.08.83.11.97

M.D.S de l'Arrageois

Madame Rudi, responsable territoriale so-
lidarités

24 Grand rue - 62810 Avesnes le Comte

03.21.16.10.30

Consultation PMI

3^{ème} Lundi du mois de 9h00 à 12h00,
renseignement au 03/21/03/44/22

En mairie annexe :

6 Rue de la Poste

A.T.P.C (Association Tutélaire du Pas-de-
calais)

le 1er vendredi du mois après-midi

Plate-forme des aidants : 03.21.47.07.70

SIAO : 07.60.10.69.62

France victimes : 0321716200



En direct avec votre Maire



Automne rime avec monotone. C'est une période difficile qui commence pour les plus âgés de nos concitoyens.

Si tout au long de l'été les personnes déléguées du CCAS ont effectué des visites répétées aux aînés de la commune, notamment pendant les périodes de grandes chaleurs, il ne faudra pas négliger celle qui commence qui est plus difficile à traverser encore que la précédente, puisque, s'ajoute, aux journées qui se réduisent, la nostalgique d'une saison capricieuse à souhait pour celles et ceux qui ne peuvent plus quitter leur habitation.

Notre devoir commande de continuer à effectuer, à périodes répétées, ces visites de courtoisie, forts appréciées au demeurant par les personnes visitées. De même que les accompagner pour effectuer leurs courses dans Avesnes est aussi un service rendu aux plus vulnérables, notamment pour celles et ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion pour les effectuer sans notre aide.

Le début de septembre c'est la rentrée pour tout le monde, après les congés d'été. C'est aussi la rentrée des classes pour tous les enfants, écoliers, collégiens, lycéens et étudiants.

En ce qui nous concerne, cette rentrée s'est très bien passée dans la mesure où l'ensemble des classes en élémentaire comme en maternelle a été maintenu. Nous avons accueilli trois nouvelles professeures des écoles, en élémentaire. Leur intégration dans l'équipe pédagogique devrait se faire sans aucun problème.

Quant aux jeunes élèves, je leur souhaite de vivre pleinement cette nouvelle année scolaire et de profiter du matériel moderne installé dans les classes pour acquérir les fondamentaux nécessaires à la bonne compréhension de l'enseignement qui leur sera prodigué jusqu'au CM2, de façon à aborder la sixième au collège dans de bonnes conditions.

Changement à la maternelle qui a l'obligation d'accueillir, désormais, les tout petits pour une scolarisation rendue obligatoire dès l'âge de trois ans au lieu de six ans. L'abaissement de l'âge obligatoire de la scolarisation ne va pas sans poser de problèmes au niveau de l'organisation du temps scolaire d'une part mais aussi, pour nous, de l'emploi du temps périscolaire qui nous incombe.

Bonne fin d'année à toutes et à tous, je vous donne, dès à présent, rendez-vous le 12 janvier 2020 pour les vœux à la population.

Bien à vous

Le Maire, Albert DECOIN

Directeur de la publication

Albert DECOIN

Conception et réalisation

Synergie communication



Vie Pratique

Démarchage à domicile

La vente hors établissement, aussi appelée «porte à porte» ou vente à domicile, consiste à proposer au consommateur de souscrire un contrat de vente, de location ou de prestation de services. Elle est soumise à une réglementation protectrice portant sur le contenu du contrat et les délais de rétractation.

Depuis le 08 août 2019, tout démarcheur à domicile est tenu sur le territoire de la commune, de présenter à la demande des administrés, une autorisation fournie par la municipalité. Nous vous invitons donc à solliciter si vous le souhaitez cette autorisation auprès des personnes, entreprises ou artisans qui démarchent à votre domicile. Si ces personnes ne sont pas en mesure de vous la présenter, cela signifie qu'elles n'ont pas l'autorisation de la municipalité. L'autorisation est nominative et limitée dans le temps.

Par ailleurs, nous vous rappelons que vous disposez de 14 jours pour renoncer à son engagement :

- à partir de la conclusion du contrat, s'il s'agit d'une prestation de service, ;
- à partir de la conclusion du contrat ou à partir de la réception s'il s'agit d'un bien ou d'une prestation de services incluant une livraison.

Dans tous les cas, et notamment en cas de doute, vous êtes en droit de refuser toute démarche, y compris d'opérateurs avec lesquels vous êtes sous contrats.

Vous trouverez sur le site internet et en mairie, l'arrêté et le modèle type d'autorisation fournie par la municipalité. Les services municipaux restent à votre disposition, en cas de difficultés : 03 21 60 67 00 ou mairie.avesnes@wanadoo.fr.



Travaux de réfection de l'éclairage public

A compter du 27 septembre, la société INEO (Engie) procédera au remplacement des ampoules au sodium de l'éclairage public par des modules leds. Ces travaux dureront entre 2 et 3 semaines et se dérouleront sur l'ensemble du parc de candélabres de type « Ile de France » soit la totalité des 183 luminaires. Cette opération constitue la 2ème phase de réhabilitation du parc d'éclairage public reposant sur ce modèle emblématique de la commune.

Nous vous demandons par conséquent d'être très vigilant aux abords des travaux et d'adopter une vitesse adaptée et respectueuse du code de la route.





Actualités

Service civique : Une nouvelle volontaire avesnoise

Lydie a rejoint la Municipalité depuis le 1er juillet comme volontaire, en service civique. Elle aura en charge notamment de soutenir le projet de Tiers-lieu « La Bergerie » actuellement en cours de développement en partenariat avec le CPIE d'Auxy-le-Château, le Foyer Rural Avesnois, l'association Droit de Cité, l'AFP2i d'Arras et l'association K'ADABRA de Perne-en-arts. Un projet au long court, car Lydie a accepté cette mission pour une durée de 10 mois. Elle viendra également en soutien et appui des bénévoles du CCAS qui viennent en aide aux personnes âgées de la commune. Si vous souhaitez participer aux activités proposées par le Tiers-lieu « La Bergerie », vous pouvez la rencontrer en mairie ou au côté de Nadine et Laurine, à la bibliothèque municipale, elle vous apportera toutes les informations nécessaires et vous trouverez sans doute une activité adaptée pour passer un bon moment à la Bergerie.

Retrouvez les programmes complets de la Bergerie et de « Bibliothèque en fête » dans ce magazine municipal d'octobre 2019



Programme de la Bergerie

Le Tiers-Lieu « La Bergerie », c'est quoi ?

C'est une zone à partager, dont tous les habitants peuvent profiter, un espace créé pour et par eux.

« Un lieu où l'on prend plaisir à se rassembler, où l'on tient des conversations, où l'on échange. Une sorte d'agora, publique ou privée, un café de commerce, ou comme au temps du lavoir »

A la Bergerie, on papote, on tricote, on se détend, on lit, on jardine, on bricole... Un lieu où l'on cultive le partage ! C'est aussi un lieu où l'on pourra faire dans quelques mois ses démarches administratives via internet, un espace de travail que l'on pourra partager, des ateliers cuisines, la pratique de nouvelles technologies...

Pour ce trimestre « La Bergerie » vous invite à participer aux temps forts suivants :

Mardi 1er octobre de 14h15-16h30 : Coussin cœur – séance n°1 – dans le cadre d'Octobre Rose

Mercredi 2 octobre de 14h30 à 17h30 : 1er Atelier de création d'un court-métrage avec l'association CinéLab

Mardi 08 octobre de 13h45 à 16h30 : Techniques de mémorisation (Semaine bleue)

Mercredi 9 octobre de 14h30 à 17h30 : 2ème Atelier de création d'un court-métrage avec l'association CinéLab

Samedi 12 octobre de 14h à 17h : Atelier sérigraphie. Impression de sac à l'effigie de " La Bergerie " par la Baraque à Print

Mardi 15 octobre de 14h15 à 16h30 : Coussin cœur – séance n°2 – dans le cadre d'Octobre Rose

Mercredi 16 octobre de 14h30 à 16h30 : 3ème atelier de création d'un court-métrage avec l'association CinéLab

Mardi 22 octobre de 14h à 16h : Atelier « Jardin des senteurs »

Mercredi 23 octobre de 14h30 à 17h30 : 4ème Atelier de création d'un court-métrage avec l'association CinéLab

Mercredi 30 octobre : La Bergerie Fête « Halloween »

Mardi 5 novembre de 9h30 à 12h : Atelier Cuisine

Mercredi 5 novembre de 14h à 16h : Atelier de fabrication de mangeoires pour les oiseaux

Mardi 12 novembre de 14h à 16h : Origami

Mardi 19 novembre de 14h15 à 16h30 : Tricot laine

Mardi 26 novembre de 9h30 à 12h : Atelier cuisine

Mardi 3 décembre de 14h15 à 16h30 : Atelier récup/Confection de bracelets

Mardi 10 décembre de 14h15 à 16h30 : Atelier « Do It Yourself » ou « Faites le vous-même » - Les produits « fait-maison »

Mardi 17 décembre de 9h30 à 12h : Atelier Cuisine

Inscription à la médiathèque municipale d'AVESNES-LE-COMTE auprès Nadine, Suzanne ou Lydie

Tel : 03.21.58.04.98 - www.mairie.avesneslecomte.fr



<https://www.facebook.com/labergerieavesneslecomte/>





Actualités

Concours des maisons fleuries 2019

Comme chaque année, les services techniques de la ville d'AVESNES-LE COMTE ont mis tout en œuvre pour embellir la commune.

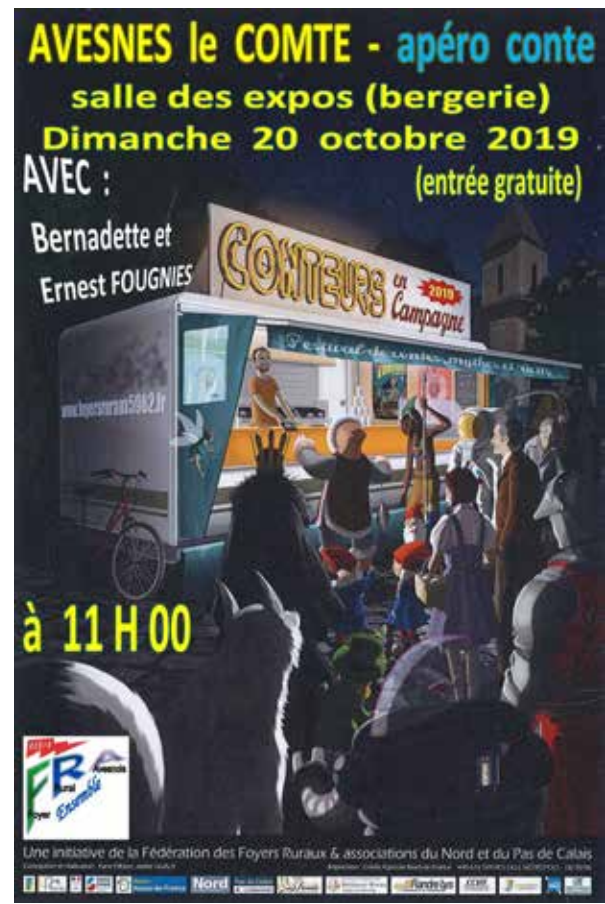
La population a accompagné cet effort et sa participation annuelle au concours des maisons fleuries en est un exemple.



Cet été lors de son passage, le jury composé de membres du Conseil municipal et de professionnels de l'horticulture, a désigné les plus belles réalisations florales sur la base de critères tels que la structure générale de l'espace, la qualité et la quantité du fleurissement selon les lieux... Par contre, les façades sans fleurs ou avec des fleurs artificielles se verront attribuer la note de zéro.



La proclamation des résultats aura lieu le 16 novembre 2019 à 10h00 – Espace Culturel Danielle MITTERRAND. Madame MALBRANQUE Claudine remettra le « Sécateur d'Or » Prix spécial du Jury, qu'elle a obtenu en 2018, au premier des trois lauréats (maison avec jardinet en façade, maison avec pelouse en façade ou façade de maison individuelle) et chaque participant recevra un lot ce jour-là.



LA SEMAINE BLEUE

Du 7 au 13 octobre 2019

Cette année, la semaine bleue se déroule du 7 au 13 Octobre. Dans ce cadre, la Municipalité le Centre Communal d'Action Sociale et la médiathèque André BIGUET organisent des activités gratuites destinées aux personnes Avesnoises de plus de 60 ans. Pour vous inscrire à une ou plusieurs de ces séances, rapprochez-vous de la Mairie au **03-21-60-67-05**

Pour commencer la semaine on vous propose, une randonnée pédestre le lundi 7 Octobre 2019 à partir de 9h30, rendez-vous à la salle des expositions (4,5 KM, 1 heure et 15 min). Une petite collation vous sera proposée au retour de la randonnée

Nadine de la Médiathèque, vous propose un atelier « Techniques de mémorisation », Le Mardi 8 octobre 2019 de 13h45 à 16h30 à la médiathèque. Inscriptions auprès de Nadine au **03-21-58-04-98**

Le CCAS vous propose un après-midi karaoké avec collation le jeudi 10 Octobre à partir de 14h30. (Salle des expositions) Madame VENEL vous propose une séance de sophrologie, le vendredi 11 Octobre de 14h30 à 17h. (Salle Expo)



Actualités

Travaux de réhabilitation de la résidence les Pommiers

Les travaux de réhabilitation des 48 logements de la Résidence les Pommiers appartenant à la Société immobilière du Grand Hainaut ont débuté à la fin du mois d'août.

Comme cela a été précisé lors de la réunion d'information des locataires le 17 juillet dernier, le responsable de l'opération de réhabilitation Mr Cédric BOGDANSKI se tient à la disposition des locataires qui souhaiteraient obtenir des précisions sur la nature des travaux et leur déroulé. Mr Cédric BOGDANSKI sera présent chaque jeudi à 10h sur la base de vie du chantier à l'entrée de la résidence.

Ces travaux de réhabilitation sont lourds et conduisent à centraliser sur un espace restreint de nombreuses entreprises et donc de nombreux engins notamment de travaux publics, dans le cadre des travaux de raccordement de la résidence au réseau Gaz de GRDF.

Aussi, nous rappelons aux riverains, qu'il convient d'adopter une conduite prudente et respectueuse des limitations en cours et nous demandons aux parents de veiller à ce que les enfants ne jouent pas à proximité immédiate des engins de

travaux publics. Vous pouvez en cas de besoin joindre le chargé d'affaires de GRDF pour toute question ou remarque sur les travaux de raccordement, Monsieur Vincent SKRZYPCAK 03 20 6 7 72 09

La Société Immobilière du Grand Hainaut met à la disposition des locataires un numéro de téléphone : **03 27 14 80 80**, auprès duquel ils peuvent signaler tout dysfonctionnement constaté lors des travaux.

Vous pouvez également faire part de vos remarques éventuelles auprès des services municipaux : **03 21 60 67 00**



A.P.A.M

Association Post Ateliers Mémoire

Spécial « semaine bleue »

à la médiathèque André BIGUET
le mardi 08 octobre 2019
de 13h45 à 16h30

tout public / sur inscription

TECHNIQUES DE MÉMORISATION



Madame Marie-Lise Dubois, animatrice bénévole, formée au PAC EUREKA puis au PEPS EUREKA et administratrice de l'A.P.A.M., nous présentera des trucs, des astuces, des méthodes, des combines, encore appelés stratégies.

7 stratégies de mémorisation seront à découvrir !



Médiathèque André BIGUET
7 Rue Albert Derbécourt
62810 Avesnes-le-Comte
03-21-58-04-98



HERBIER

SAMEDI 05 OCT.

À 14H

Collectionnez des feuilles et des fleurs séchées dans un joli carnet

TABLEAU VÉGÉTAL

MERCREDI 09 OCT.

À 14H

Venez confectionner un décor de végétaux

ANIMATIONS GRATUITES

SUR INSCRIPTION

JARDIN DES SENTEURS

MARDI 22 OCT.

À 14H

Jeux autour des odeurs des plantes aromatiques, des légumes du potager

ATELIER COUTURE

MARDI 29 OCT.

À 14H

Confection de jolis petits sachets de lavande (initiation à la couture)





Solidarité

Une nouvelle permanence en mairie Annexe : Service intégré d'Accueil et d'Orientation Mobile - SIAO

A compter du mardi 22 octobre 2019, chaque 4ème mardi du mois, l'AUDASSE assurera une nouvelle permanence en mairie annexe d'AVESNES-LE-COMTE de 13h30 à 17h.

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation est un service spécialisé dans l'accompagnement des publics qui rencontrent des difficultés dans le domaine de logement ou de l'hébergement suite à un événement particulier (Expulsion locative, rupture, divorce, conflit intra-familial...).

SIAO : Contact Mm Céline MONSAURET **07 60 10 69 62**



FORMATION D'AIDE AUX AIDANTS DE PROCHES ATTEINTS DE LA MALADIE DE PARKINSON



Intervention du Dr Catrysse, médecin gériatre de l'EHPAD St Nicolas, du réseau PARCSep de Lille, la neuropsychologue de la PFR du CH du Ternois, et les coordonnateurs des plateformes du Ternois et de l'Arrageois



Gratuit



Moment de convivialité



Salle annexe de la mairie d'Avesnes-le-Comte.

Inscription obligatoire : Pour le Ternois au 03.21.47.07.70 - Pour l'Arrageois au 03.21.22.79.39



Pierre ASQUIN, Président de la société « Les Archers les Jeunes » à l'honneur.

Par arrêté du 27 Juin 2019, Pierre s'est vu décerner la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Cette distinction, méritée, récompense plus de 40 années de dévouement et d'engagement au bénéfice de la jeunesse dans le cadre du tir à l'arc, un sport qui demande une grande discipline de la part des tireurs, discipline que maîtrise parfaitement le Président avec tous les jeunes enfants et adolescents qui adhèrent à la société et qui gravitent autour de lui.

C'est à l'occasion de la soirée de remise des trophées aux jeunes tireurs que la distinction lui a été remise par le Maire, sous les applaudissements du nombreux public venu partager le repas servi salle Danielle MITTERRAND.

Toutes nos félicitations à Pierre ASQUIN pour son dévouement au service de la jeunesse avesnoise et du territoire.

Au cours de cette même soirée, les responsables du comité



des fêtes ont remis un chèque à Amalia GOMES qui prépare un voyage humanitaire en direction de Marrakech, avec l'intention de remettre des fournitures scolaires aux élèves de cette région du Maroc.

L'expédition appelée CAP to Africa partira fin Février 2020 de Biarritz, retour en France prévu courant Mars. Nous souhaitons plein succès à Amalia et la félicitons pour cette initiative généreuse en direction des jeunes africains.

Recours contre tiers

VOUS AVEZ ETE BLESSE PAR UN TIERS ? DECLAREZ-LE VOTRE CPAM !

Accident de la circulation, sportif ou scolaire, morsure par un animal ou encore chute... autant d'incidents du quotidien qui peuvent survenir à tout moment.

En cas d'accident ou de blessure causé par une tierce personne, la CPAM a la possibilité, mais surtout le devoir, de réclamer à l'auteur des faits ou à sa compagnie d'assurances le remboursement des frais engendrés.

Comment déclarer votre accident ?

1. Je précise aux professionnels de santé consultés pour mes soins médicaux que j'ai été blessé(e) par un tiers. Ils le mentionnent alors sur la feuille de soins électronique en cochant la case "accident causé par un tiers".
2. Je déclare mon accident à la CPAM dans un délai de 15 jours :
 - par courrier à CPAM de l'Artois – Pôle Gestion Recours Contre Tiers du Pas-de-Calais, 11 boulevard Allende, CS 90014, 62014 Arras Cedex

- par mail via mon compte Ameli
- via l'application Ameli
- par téléphone au 3646
- en agence CPAM



Bon à savoir

Cette démarche permet à l'Assurance Maladie de récupérer plus d'un milliard d'euros chaque année auprès des assureurs ou des personnes responsables d'un accident. C'est bien pour tous et pour chacun.

Ecole de Hockey Avesnes le Comte



**Tous les lundis
de 17h30 à 19h**



City Stade, rue d'Hauteville, Avesnes le Comte
07.61.23.87.32 - remi.delemarle@l2hf.org



Calendrier des manifestations

Octobre - Novembre - Décembre 2019

Octobre

« Médiathèque en fête » spécial NATURE :

- Samedi 05 octobre :** Réalisation d'un herbier à 14h
Mercredi 09 octobre : Le tableau végétal à 14h
Mardi 22 octobre : Le jardin des senteurs à 14h
Mardi 29 octobre : Confectionner ses sachets de lavande à 14h
Renseignements et inscriptions auprès de Mme TRANNIN Nadine
Responsable de la médiathèque Tel : **03.21.58.04.98**
- Lundi 07 au dimanche 13 octobre :** **Semaine bleue** organisée par la municipalité et le CCAS (programme dans le magazine)
Samedi 05 octobre : **Repas « Année 80 »** organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers à l'Espace Culturel Danielle MITTERRAND à partir de 19h00
Renseignements et Inscriptions auprès de Monsieur WAILLY David, Lieutenant Tel : **06.72.54.39.22**
- Dimanche 12 octobre :** **Journée promotionnelle « Urban tour »** organisé par le Comité des Fêtes en partenariat avec Rainbow-event.fr à l'Espace Culturel Danielle MITTERRAND. De 14h à 18 h (accès gratuit) : Ateliers et représentations cirque, graph, caricature et de 20h à 22h (accès payant) Concert Urban Tour Renseignements auprès de Monsieur Yves PETIT Tel : **06.76.52.51.87**
- Dimanche 20 octobre :** **Apéro Conte** avec Bernadette et Ernest FOUGNIES organisé par le Foyer Rural Avesnois à la salle des expositions à 11h – Entrée gratuite - Renseignements auprès de Monsieur BERTOUT Sébastien, Président du FRA Tel : **06.59.18.69.57**
- Samedi 26 octobre** **Loto** organisé par le Comité des Fêtes, ouverture des portes à 18h à l'Espace Culturel Danielle MITTERRAND - A gagner de nombreux lots, petite restauration et buvette sur place. Renseignements et inscriptions auprès de Monsieur Yves PETIT Tel : **06.76.52.51.87** ou Madame Marie-Claire THILLIEZ Tel : **06.72.69.52.43**
- Dimanche 27 octobre :** **Foire d'Automne** organisée par la municipalité

Novembre

- Dimanche 10 novembre :** **Concert de Sainte Cécile** à 15h00 à l'Eglise St Nicolas avec Choralys de Savy Berlette Entrée : 5€ - Contact Cécilienne Tel : **07.69.18.17.33**
- Lundi 11 novembre :** **Commémoration du 11 novembre** organisée par la municipalité. Rassemblement à 10h45 place Louis Mexandeu - Cérémonie du souvenir au monument aux morts - Dépôt de gerbe puis défilé jusqu'au cimetière
Réception en mairie et distribution de bonbons aux enfants
Repas des Anciens Combattants organisé par les Anciens Combattants
Renseignements et Inscriptions auprès de Monsieur SAGEAUX Pascal, Président Tel : **06.40.05.20.53** - Salle Jules FERRY à partir de 13h
- Samedi 16 novembre** **Remise des prix des maisons fleuries** organisée par la municipalité à partir de 11h à l'Espace Culturel Danielle MITTERRAND.
Exposition vente et loto organisé par le Club de l'amitié.
Renseignements auprès du Club de l'Amitié, Monsieur DARRAS Christian Tel : **03.21.48.58.01**

Décembre

- Dimanche 1er décembre :** **Messe de Ste Cécile** en l'Eglise St Nicolas - Contact Cécilienne Tel : **07.69.18.17.33**
Remise des médailles de la Sainte Cécile en mairie
- Judi 05 décembre :** **Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et Tunisie.** Rassemblement à 14h30 place Louis Mexandeu, suivi d'un vin d'honneur en mairie
- Mercredi 4 décembre :** **St Nicolas** organisé par le Comité des Fêtes à 15h30 salle des expositions
- Samedi 07 et Dimanche 08 décembre :** **Marché de Noël** organisé par le Comité des Fêtes - Renseignements et inscriptions auprès de Madame Marie-Claire THILLIEZ Tel : **06.72.69.52.43**
- Judi 12 décembre :** **Spectacle de Noël** pour les enfants des écoles organisé par la municipalité
Distribution des colis des aînés par la municipalité et les membres du CCAS
- Mardi 31 décembre :** Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le Comité des fêtes avec le groupe Intemporels (7 musiciens et 2 chanteuses) - Renseignements et inscriptions auprès de Monsieur Yves PETIT Tel : **06.76.52.51.87** ou Madame Marie-Claire THILLIEZ Tel : **06.72.69.52.43** - Repas : 70€ /adulte et 35€/ enfant.



Après Paris ch'é Avesnes

Il était une fois...Petit Pierre

L'histoire des surnoms mérite d'autant plus d'être contée qu'elle semble subir aujourd'hui un affaiblissement non mérité, alors qu'ils sont une très ancienne et vénérable institution populaire dans toutes les contrées.

Inventé et ajouté par d'autres à côté ou à la place du nom propre d'une personne, le sobriquet, le surnom, la faux-nom est inventé, pour cacher une identité (pour le pseudonyme d'un auteur). Il a aussi ses règles et des pratiques différentes suivant les milieux.

Le surnom ou sobriquet est rarement imaginé par la famille ou la personne concernée mais plutôt de l'extérieur. Il désigne toujours une personne bien identifiée, lui donne souvent une place particulière dans le groupe, une reconnaissance dans son milieu social, un signe d'intégration dans cette communauté, un peu comme un cérémonial d'intronisation.

Souvent plus utilisé que le véritable nom, il permet même de parler de quelqu'un devant un inconnu sans citer son vrai nom, hein... Ch'ti Pierre.



DMP : LE DOSSIER MÉDICAL QUI GARDE EN MÉMOIRE TOUTES VOS INFORMATIONS DE SANTÉ.

LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

Simple et sécurisé, le DMP est un carnet de santé numérique qui conserve toutes vos informations de santé : traitements, antécédents, allergies... Il vous permet de les partager avec les professionnels de votre choix, qui pourront ainsi mieux vous soigner.

OUVREZ VITE LE VÔTRE EN PHARMACIE OU SUR DMP.FR

